

MEAUZAC

Informations

Fête du village
6, 7 et 8 juillet (page 18)

36

06 2018

Sommaire

Le mot du Maire	3
Délibérations du Conseil municipal	4
Comptes administratif	5
Fiscalité	7
Ecole	8
Festivités, animations, manifestations	8
Le Pacs	9
Le giratoire route de la Bastide du T.	12
Cartes d'identité	14
Qualisol	16
Restaurant « Aux portes du Quercy »	17
Les associations	18
Communauté de communes	29
Mairie, Poste, Bibliothèque, ...	31
Assistantes maternelles	31
Commerçants, artisans	32
Professions médicales	32

Le mot du Maire

Le monde tournoyant de nos collectivités continue son train de changements tout azimut. De nombreuses réformes sont abordées tous les jours par nos dirigeants, fondées ou non, votées ou non, promulguées ou non.

Voilà le monde dans lequel, nous responsables de la gestion communale, devons naviguer. Il ne se passe pas un jour sans que les limites de nos territoires soient remises en cause, sans que nos compétences soient repositionnées (les compétences intercommunales ou communales).

Cela perturbe un peu plus les services communaux qui doivent, au milieu de ces incertitudes institutionnelles, détecter les besoins réels de leurs administrés en adéquation avec les compétences communales possibles, les besoins à disposition et les réalisations certaines.

La gestion devient très pointue et le conseil municipal œuvre chaque jour avec encore davantage de vigilance pour éviter les fausses pistes ou les fausses informations.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un tas de nouvelles qui justifieront les propos écrits ci-dessus dans divers domaines.

Ce qui est sûr et rassurant, encore et toujours, c'est l'engagement de nos associations pour faire vivre et connaître notre village tout au long de l'année et nous l'espérons cet été, nous vous croiserons nombreux lors des diverses manifestations organisées (concours de pêche, de pétanque, fête locale, vide-grenier, tournoi de tennis, etc...)

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons le meilleur été possible que vous choisissiez de rester à Meauzac ou que vous choisissiez de visiter notre beau pays qu'est la France.



Délibérations du conseil municipal

22 JANVIER 2018

- Renouvellement de l'aide aux devoirs et création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité.
- Dissolution du budget CCAS 2019

26 MARS 2018

- Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise.
- Jurés d'assises 2019.
- Dératissage - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental.
- Participation de la commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2017/2018.
- Ouverture de crédits en investissement.
- Reprise de la voirie et de l'éclairage public du lotissement du Domaine du Lac.
- Reclassement de la voie rurale dite de la Rose en voirie communale

- Quitus donné à la SEMATEG pour les travaux d'aménagement de la place de l'école.
- Encaissement de chèque suite à remboursement de d'un sinistre sur une borne incendie
- Approbation des comptes administratifs 2017
- Approbation des comptes de gestion 2017

12 AVRIL 2018

- Affectation des résultats budget de la commune
- Affectation des résultats budget des commerces
- Fixation des taux d'imposition pour l'année 2018
- Budget commune 2018
- Budget commerces 2018
- Encaissement de chèque don d'association
- Approbation d'une convention de mise à disposition d'un garage situé au Presbytère avec le Comité des Fêtes pour le rangement de leur matériel

Travail des commissions

Gestion funéraire - Mardi 9 janvier

Règlement des cimetières

Ecole - Mardi 23 janvier

Conseil d'école

Urbanisme - Mardi 30 février

PLU

Urbanisme - Mardi 6 février

PLU

Finances - Mardi 13 février

Commission Communale des Impôts Directs

Urbanisme - Mardi 1er mars

PLU

Fêtes et cérémonies - Lundi 12 mars

Illuminations de fin d'année

Urbanisme - Mardi 13 mars

PLU

CCAS - Jeudi 22 mars

Compte administratif 2017 et budget 2018

Finances - Mardi 27 mars

Réunion avec le PETR (Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux)

Finances - Jeudi 5 avril

Orientation budgétaire et réflexion sur la fiscalité

Urbanisme - Mardi 17 avril

Réception du giratoire route de Labastide du Temple

Personnel - Jeudi 3 mai

Recrutement agent pour 6 mois

Urbanisme - Mardi 22 mai

PLU

Communication - Mardi 29 mai

Préparation du bulletin municipal

CCAS - Lundi 4 juin

Aide sociale

Ecole - Mardi 19 juin

Conseil d'école

Gestion funéraire - Jeudi 21 juin

Règlement des cimetières

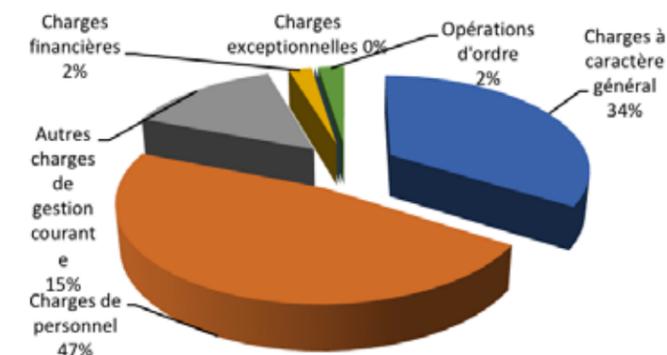
Comptes administratifs 2017

LES COMPTES ADMINISTRATIFS ont été approuvés à l'unanimité en conseil municipal le 26 mars 2018. Ils constituent l'état des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2017. La commune a un budget principal, un budget annexe pour les commerces et le budget de fonctionnement du centre communal d'action sociale (CCAS).

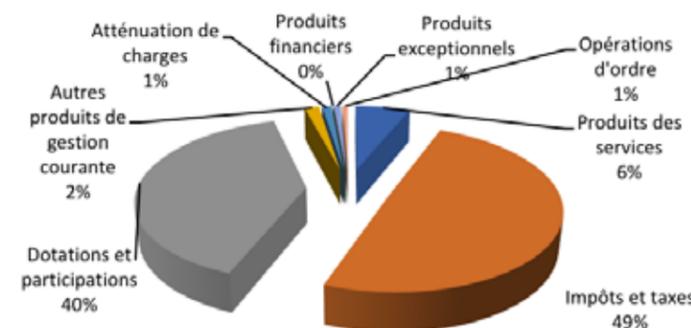
Commune

Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	264 063 €
012	Charges de personnel	365 356 €
65	Autres charges de gestion courante	113 068 €
66	Charges financières	17 055 €
67	Charges exceptionnelles	161 €
042	Opérations d'ordre	18 998 €
	Total	778 701 €



Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits des services	52 608 €
73	Impôts et taxes	421 961 €
74	Dotations et participations	340 760 €
75	Autres produits de gestion courante	13 950 €
013	Atténuation de charges	9 208 €
76	Produits financiers	2 €
77	Produits exceptionnels	6 804 €
042	Opérations d'ordre	5 238 €
	Total	850 530 €



Maire
José Lacombe

Adjoints

Yves Salitot

Eliette Ruelle

Jean-Louis Corlouer

Conseillers municipaux

Isabelle Bonnefous

Mireille Dompeyre

Myriam Fanet

José Guy

Yves Irissou

Stéphanie Molina

Eric Samara

Fabienne Schotsmans

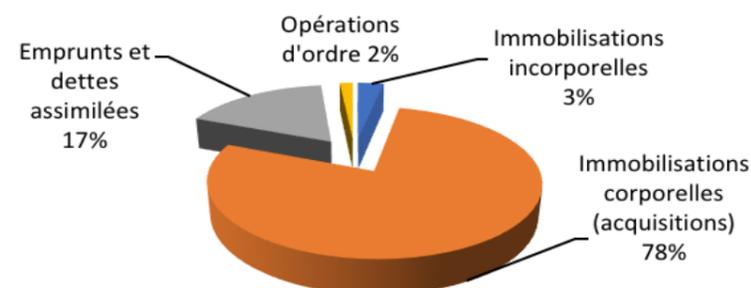
Nicolas Seignouret

Raymond Servat

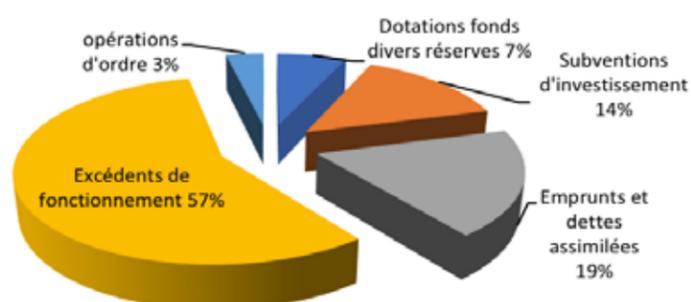


Commune
Investissement

Chapitre	Dépenses	Montant
20	Immobilisations incorporelles	10 450 €
21	Immobilisations corporelles	262 752 €
16	Emprunts et dettes assimilées	58 364 €
040	Opérations d'ordre	5 238 €
	Total	336 804 €



Chapitre	Recettes	Montant
10	Dotations fonds divers réserves	35 149 €
13	Subventions d'investissement	75 958 €
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000 €
040	opérations d'ordre	18 998 €
1068	Affectation de résultats	303 772 €
	Total	533 877 €



Commerces
Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	706 €
65	Autres charges de gestion courante	- €
66	Charges financières	20 934 €
	Total	21 640 €

Chapitre	Recettes	Montant
74	Dotations et participations	26 986 €
75	Autres produits de gestion courante	43 387 €
	Total	70 373 €

Investissement

Chapitre	Dépenses	Montant
16	Remboursement d'emprunts	52 427 €
	Total	52 427 €

Chapitre	Recettes	Montant
1068	Affectation des résultats	77 335 €
	Total	77 335 €

CCAS
Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	215 €
012	Charges de personnel	90 €
65	Autres charges de gestion courante	2 000 €
	Total	2 305 €

Chapitre	Dépenses	Montant
70	Produits des services	630 €
	Total	630 €

Le budget 2018

Les budgets, consultables en mairie, ont été préparés en commission des finances le 5 avril dernier puis votés en conseil municipal, à l'unanimité, le 12 avril.

Budget commune

Section de fonctionnement : 931 648,00 €

Section d'investissement : 330 471,00 €

Budget commerces

Section de fonctionnement : 68 991,00 €

Section d'investissement : 104 464,00 €

Budget CCAS

Section de fonctionnement : 1 294,00€

La fiscalité

La fiscalité constitue pour la commune la recette de fonctionnement la plus importante. Elle est calculée en fonction d'une base d'imposition et d'un taux*.

Pour 2018, le Conseil a décidé d'augmenter les taux d'imposition.

Les taux votés (part communale) pour l'année 2018 et le produit attendu pour la commune sont les suivants :

Taxes année 2018	Bases prév	Taux	Produit attendu
Habitation	1 197 000	12,17 %	145 681
Foncier bâti	740 400	27,54 %	203 926
Foncier non bâti	57 200	118,27 %	67 651
TOTAL	1 994 600		417 258

* Les bases d'imposition sont calculées par le Centre des Impôts et notifiées à la commune avant le vote de la fiscalité. Il s'agit d'un montant prévisionnel. Chaque année, le Conseil Municipal a la possibilité de faire varier le Taux des trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) pour la part communale seulement.

Ecole

L'effectif total de l'école pour la prochaine rentrée des classes sera légèrement supérieur à celui de l'année écoulée.

Pour la rentrée 2018/2019, nous comptons à ce jour 155 élèves inscrits qui sont répartis comme ceci :

Maternelle

52 enfants avec :

Julie Mermet et Véronique Garic,

Elémentaire

103 enfants avec :

- en CP : Véronique Cayrou,

- en CE1 : Laetitia Castanie,

- en CE2/CM1 : Sophie Merlaud
- en CM1/CM2 : Virginie Elizeon.

Les cours de dessin

Depuis 3 ans, M. Serge Gouzay anime une heure de dessin le mercredi matin au sein de l'école de Meuzac. Cette année encore, environ 70 enfants ont participé avec plaisir à ses cours.

Cette activité se déroule dans la salle du conseil de la Mairie. M. Gouzay remercie vivement le corps enseignant et les agents municipaux pour leur implication et disponibilité.



Monsieur Serge Gouzay dévoile quelques secrets du dessin aux enfants de Meuzac

Festivités - Animations - Manifestations

Rétrospective

Cérémonie des vœux (6 janvier)

Coque des rois des aînés (3 février)

Soirée Cabaret du comité des fêtes (17 février)

Repas dansant des Terrasses du Tarn (foot) (10 mars)

Commémoration du 19 mars (18 mars)

Carnaval (30 mars)

Ball Trap Les Enfants d'Abord (21 et 22 avril)

Bourse aux armes (22 avril)

Commémoration du 8 Mai (13 mai)

Vide grenier de la JSM (20 mai)

Fête du Foot (10 juin)

Fête du judo (22 juin)

Concours annuel de pêche (24 juin)

Fête des écoles (29 juin)

A venir

Fête annuelle du village (du 6 au 8 juillet)

Tournoi de tennis (du 11 juin au 27 juillet)

Ball Trap Football (28 et 29 juillet)

Vide grenier APEM (9 septembre)

Repas des commerçants-artisans (29 septembre)

Ball Trap Les Enfants d'Abord (29 et 30 septembre)

Bourse aux jouets APEM (fin novembre-début décembre)

Loto du TELETHON (début décembre)

Noël des commerçants (16 décembre)

Les cours de dessin

Depuis cinq ans, l'atelier dessin du mercredi accueille toujours autant de participants de 14 h à 16 h dans la salle des Aînés (à côté de la cantine). L'inscription

est gratuite et à partir de l'âge de 9 ans.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Serge Gouzay au 05.63.31.66.32.



Règlementation des bruits de voisinage

(AP n°04-1076 du 21 juin 2004 - extrait de l'article 15)

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, ra-

boteuses, scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. L'intégralité de l'arrêté est disponible en mairie.

Le PACS (Pacte Civil de solidarité)

Le Pacte civil de solidarité est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe différent, et vivant sous le même toit.

Fiscalement, il permet à deux concubins de figurer sur la même déclaration d'impôt. Le Pacs a été instauré au sein du Code civil français par la loi du 15 novembre 1999.

On ne peut pas se Pacser avec tout le monde... Voici les conditions à remplir pour conclure un Pacs.

Interdictions

Le Pacs est interdit entre deux personnes si l'une d'elles est déjà mariée ou signataire d'un Pacs. Il est également interdit si les deux personnes sont membres de la même famille : sont ainsi interdits les Pacs entre ascendants et descendants (enfants, parents, grands-parents...), entre alliés en ligne directe (un beau-parent avec son gendre ou sa belle-fille) ou entre collatéraux jusqu'au 3e degré de parenté (un frère avec sa sœur ou une nièce avec son

(suite page 10)

oncle par exemple). Enfin, un mineur ne peut pas conclure un PACS.

Possibilité

Deux cousins germains peuvent se Pacser puisqu'ils sont parents au 4e degré (voir les règles applicables aux degrés de parenté). Un étranger peut conclure un Pacs avec un français.

Si le partenaire du Pacs est sous tutelle, il doit obtenir l'autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille pour pouvoir se Pacser. Si le signataire d'un Pacs est sous curatelle, il doit obtenir l'autorisation de son curateur pour pouvoir se Pacser. A défaut, il doit demander l'autorisation au juge des tutelles.

Age

Aucune condition supplémentaire n'est applicable. Dès lors que les deux partenaires sont majeurs, il n'existe pas d'autre condition d'âge. Deux personnes sans lien de parenté peuvent par exemple se Pacser même si elles ont un important écart d'âge et qu'elles entretiennent des relations père - fils (arrêt n° 16-18195 de la 1ère chambre civile de la Cour de Cassation rendu le 8 mars 2017).

Documents

Les intéressés doivent au préalable produire plusieurs documents avant la signature du Pacs.

Ils doivent d'abord rédiger une convention de Pacs signée par chacun d'entre-eux. Pour ce faire, ils peuvent soit écrire, dater et signer une convention de Pacs sous seing privé, soit faire appel à un notaire qui la rédigera. S'ils se Pacsent à la mairie, les partenaires peuvent aussi remplir un formulaire de Pacs type téléchargeable en ligne.

Pour compléter leur dossier, les signataires doivent accompagner leur convention de Pacs des justificatifs supplémentaires qui suivent :

- une pièce d'identité : CNI (carte nationale d'identité), passeport ou bien permis de conduire ;
- un extrait d'acte de naissance avec filiation ou en copie intégrale ayant moins de trois mois (ou moins de 6 mois si le partenaire Pacsé est né à l'étranger) ;
- une déclaration de Pacs et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune, ces formalités pouvant être accomplies en remplissant le formulaire d'attestations sur l'honneur et de déclaration de Pacs.

Des documents supplémentaires sont nécessaires si l'un des futurs Pacsés n'est pas français. Il en est de même si l'un des concubins a déjà été marié ou Pacsé : dans ce cas, il doit fournir soit un livret de famille mentionnant son divorce, soit un acte de naissance mentionnant la dissolution du Pacs.

Enregistrement

Pour faire enregistrer leur Pacs, les partenaires ont le choix. Ils peuvent se rendre à la mairie de leur résidence commune afin de faire enregistrer leur convention par un officier d'état civil.

Le Pacs est ensuite inscrit en mention marginale sur l'acte de naissance des partenaires. Un visa est également apposé sur leur convention de Pacs. Ces deux documents (acte de naissance et convention de Pacs avec visa) peuvent constituer des justificatifs prouvant l'enregistrement du Pacs. Mais les partenaires peuvent aussi demander l'enregistrement du Pacs par le notaire.

Dépôt

Les deux partenaires doivent se présenter en personne (avec tous les documents mentionnés ci-dessus) au moment de l'enregistrement du Pacs. Ils ne peuvent pas se faire représenter par un tiers.

Lorsque le Pacs est enregistré à la mairie, les partenaires conservent leur convention. En revanche, lorsque le Pacs est enregistré par un notaire, ce dernier conserve l'original et remet une copie aux partenaires.

Délais

Les partenaires peuvent parfois vouloir se Pacser rapidement, notamment pour profiter d'avantages fiscaux. Attention à anticiper les démarches suffisamment à l'avance : dans certaines mairies, il faut parfois compter des délais assez longs entre la date de prise de rendez-vous et la date où votre Pacs sera enregistré.

Régime

Les partenaires Pacsés ont le choix entre la séparation de biens et l'indivision (il peut être utile de prendre conseil auprès d'un avocat ou d'un juriste sur ces questions). Voici les principales différences entre ces deux régimes.

Séparation de biens

Si la convention de Pacs ne précise pas de règles particulières, le couple est sou-

mis au régime de la séparation de biens. Chaque partenaire reste donc l'unique propriétaire des biens qu'il a acquis avant le Pacs et qu'il acquiert pendant celui-ci. Chaque partenaire reste donc le seul propriétaire des salaires qu'il perçoit pendant le Pacs.

En cas de litige, chaque partenaire peut prouver qu'il a la propriété exclusive du bien, et ce par tout moyen. A défaut, chaque partenaire est présumé propriétaire de la moitié du bien.

Indivision

S'ils le souhaitent, les partenaires peuvent renoncer au régime de la séparation de bien et opter pour le régime de l'indivision. Ce choix peut être fait lors de la première rédaction de leur convention de Pacs ou lors d'une modification ultérieure.

En cas d'indivision, les biens que les partenaires achètent ensemble ou séparément après la conclusion du Pacs appartiennent à chacun d'entre eux pour moitié. En revanche, les biens acquis avant le Pacs ne sont pas en indivision. Il en est de même des biens reçus par donation ou succession par l'un des partenaires pendant le Pacs.

Convention

La convention définit les relations financières et patrimoniales du couple (régime des biens, aides mutuelles, propriété des meubles, modalités de gestion des biens en indivision, etc.).

Elle peut potentiellement se limiter au strict minimum : « Nous soussignés (nom, prénom, date et lieu de naissance) avons décidé de conclure un pacte civil de solidarité régi par les articles 515-1 et suivants du Code civil ».

Mais il est souvent préférable d'y apporter quelques précisions, en particulier sur les droits des partenaires en cas de rupture, etc.

L'existence de ce Pacte civil de solidarité et de l'identité du partenaire (y compris les modifications ultérieures) seront mentionnées en marge de leurs actes de naissance respectifs. Les tiers pourront donc en avoir connaissance sur simple demande.

Modification

Après avoir déposé leur convention de Pacs, les partenaires peuvent toujours en modifier ultérieurement le contenu. A une seule condition : ils doivent être

tous les deux d'accord pour modifier leur contrat, et ce quelle que soit la nature de cette modification. Il est impossible de modifier un Pacs si l'autre partenaire refuse le changement envisagé.

Pour modifier un Pacs, il faut s'adresser à la mairie ou au notaire qui a reçu la déclaration de Pacs.

La mairie compétente est celle qui a enregistré le Pacs si cet enregistrement a eu lieu en mairie. Si le Pacs a été enregistré au tribunal d'instance (cas de la plupart des Pacs enregistrés avant novembre 2017), il faut s'adresser à l'état civil de la mairie de la commune du lieu du greffe du tribunal d'instance.

Les démarches peuvent être accomplies soit sur place, soit par courrier. Dans ce second cas, les deux partenaires doivent adresser une déclaration conjointe de modification de Pacs via un envoi en lettre recommandée avec accusé de réception.

Les partenaires doivent remettre leur convention modificative de Pacs et une pièce d'identité (ou une photocopie de celle-ci si les démarches sont faites par correspondance). Cette convention modificative de Pacs peut être rédigée via le formulaire de modification de Pacs en mairie. La modification du Pacs ne prendra effet qu'à compter de la date de son enregistrement par la mairie ou le notaire.

Dissolution

Il est possible à tout moment de résilier le Pacs sur décision commune. Pour obtenir la dissolution du Pacs, il convient là aussi de s'adresser à la mairie ou au notaire.

La dissolution d'un Pacs intervient sans difficultés si les deux partenaires sont d'accord. Mais si l'un des partenaires refuse la dissolution du Pacs, l'autre doit avoir recours à un huissier de justice pour que le Pacs soit rompu.

Impôts

Des dispositions spécifiques s'appliquent aux concubins signataires d'un Pacs, en matière de fiscalité et d'impôts.

En cas de rupture de Pacs, les partenaires ne peuvent plus faire une déclaration de revenus conjointe.

Déblocage de l'épargne salariale

Le Pacs peut aussi s'avérer intéressant pour les salariés qui bénéficient de la participation ou de l'intéressement dans leur entreprise. Sa conclusion fait en effet partie des cas autorisés de déblocage anticipé de l'épargne salariale.

Logement

La signature d'un Pacs a également des conséquences en matière de logement, que celui-ci soit loué ou acheté par les deux partenaires.

Changement de nom

Le Pacs n'emporte aucune modification sur le nom des partenaires. Chacun garde donc son nom de famille.

Donation et succession

Un droit de mutation à titre gratuit s'applique au patrimoine transmis par donation entre concubins Pacsés, après un abattement.

Absence au travail

La conclusion d'un Pacs donne droit à 4 jours d'autorisation exceptionnelle d'absence à son travail (article L3142-1 du Code du travail), comme pour le mariage. Ce droit doit être accordé par l'employeur dès lors que le salarié justifie son absence. La convention collective applicable à l'entreprise peut parfois prévoir une durée supérieure à 4 jours.



Le giratoire route de la Bastide du Temple

LE PROJET de réalisation d'un carrefour giratoire entre la route départementale 72 et les voies communales n° 1 et n° 2 (rte de Labastide du Temple, ch de Boutounelle et rue du Temple) a été évoqué pour la première fois en 2009.

En effet, ce carrefour étant dangereux, le volet sécurité a été privilégié. Il a également été aménagé en tenant compte de la future urbanisation de la zone de Vignes Blanches.

Desservant une route départementale, c'est le Conseil Départemental qui a pris en charge la réalisation d'une esquisse du projet d'aménagement dudit carrefour ainsi que le détail des différentes participations financières dont la charge com-

munale s'établit ainsi :

- Acquisition des terrains : 100 %
- Travaux : 60 % du montant HT
- Eclairage public et maintenance : 100 %
- Aménagement paysager et entretien : 100 %

Les terrains ont été définitivement acquis par la Collectivité durant l'été 2017 (6200 €). Les travaux ont donc pu être réalisés entre le 6 novembre 2017 et le 15 décembre 2017 pour un coût total de 145 500 € HT (137 000 € de travaux + 1 500 € d'études préalables + 4 000 € de signalisation et 3 000 € de divers) + 18 400 € d'imprévus, soit un total de 193 000 € TTC. La participation de la commune s'élève donc à 82 200 € HT sur la partie des travaux estimés à 137 000 € HT.



Association AndréaOnEstLà !

Lassociation a été créée pour venir en aide à Andréa, atteinte d'une malformation cérébrale appelée « Polymicrogyrie ».

Andréa a un retard global moteur et mental. Elle a besoin de matériel et de soins spécifiques pour évoluer et de stimulation permanente pour s'éveiller.

Nos objectifs

- Entourer Andréa, lui apporter toute notre bienveillance. Favoriser son développement psychomoteur.
- Aider au financement des soins et stages éducatifs et de rééducation en France ou à l'étranger et à l'achat de matériel adapté.
- Développer l'association en vue d'aider d'autres enfants en situation de handicap.

Nos actions

- Créer un élan de solidarité, sensibiliser.
- Favoriser l'information sur le handicap.

- Solliciter des dons et partenariats auprès de particuliers et entreprises.

- Organiser des événements (loto, création d'objets, vente de produits, vide-greniers, journées et soirées à thèmes...).

Accompagnez-nous

Nous venons vous informer de l'existence de notre association afin de solliciter votre bienveillance. Si vous souhaitez nous accompagner de quelque manière que ce soit ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci à tous.

Adresse

Andréa OnEstLà
451 chemin de Boutounelle
82290 Meauzac
tél : 06 76 86 05 01
mail : andreaonestla@gmail.com
facebook : Andréa OnEstLà

Règlementation du brûlage de végétaux

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,

- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



Les 100 ans de Madame Gaubin

La municipalité de Meauzac a honoré une de ses administrées à l'occasion de son centenaire le 7 avril 2018.

Ce mois d'avril fut donc exceptionnel pour Rose-Henriette Gaubin, qui a fêté ses 100 ans, ou plutôt ses 100 printemps.

En effet Mme Gaubin est née le 7 avril 1918 à Barry d'Islemade et s'est installée à Meauzac en 1947, où elle réside

encore. C'est, entourée de sa famille, soit 5 générations d'enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, arrière-arrière-petits-enfants... et des élus de la commune de Meauzac, qu'il a été offert à Mme Rose-Henriette Gaubin un bouquet de 100 roses, symbole de sa longévité et de son parcours.

Tous, formulant le vœu de se retrouver encore longtemps pour fêter ce 7 avril.



Equité - Rassembler - Echange - Entraide - Partage - Respect

Association de soutien à Andréa & aux enfants en situation de handicap



Association loi 1901

Date de validité des cartes d'identité : prudence lors de vos voyages à l'étranger !

DEPUIS le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Pour une carte délivrée après le 1er janvier 2014 sa durée de validité est de 15 ans pour les personnes majeures.

Pour une carte délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sa durée de validité passe de 10 à 15 ans, votre carte est donc encore valable 5 ans après la date d'expiration inscrite.

Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre. Selon le pays de destination, il est conseillé de demander le renouvellement de la carte d'identité ou de se munir d'un passeport.

Pays autorisant la carte d'identité avec une date de validité dépassée comme document de voyage

Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suisse et Turquie.

La Tunisie l'accepte uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel de tourisme.

Pays n'autorisant pas l'entrée sur leur territoire avec une carte d'identité dont la date de validité est dépassée

La Belgique et la Norvège

Pays dont les autorités n'ont pas officiellement transmis leur position quant à l'acceptation de la carte d'identité dont la validité est prolongée de 5 ans

Pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède.

Pays de l'Espace Schengen : Islande, Liechtenstein.

Autres pays : Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Égypte et le Vatican.

Enfin le Maroc (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

Cette liste est régulièrement mise à jour sur le site du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Remarque importante
En règle générale, les compagnies aériennes demandent des pièces d'identité en cours de validité : pensez à vérifier auprès des aéroports et des agences de tourisimes.

Dépôts sauvages

Les dépôts d'ordures (détritus, sacs poubelles,...) à côté des points d'apport (récup'verres) sont strictement interdits.

Afin que ces emplacements restent agréables, nous faisons appel à votre respect de l'environnement et à votre civisme.

Les infractions donneront lieu à un procès-verbal de constatations et seront poursuivies conformément aux lois en vigueur. Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le code pénal, en vertu des articles R 610-5, R 632-1, R 633-8 et R 644-2 allant de la 1ère à la 5ème classe selon la nature de la contravention.

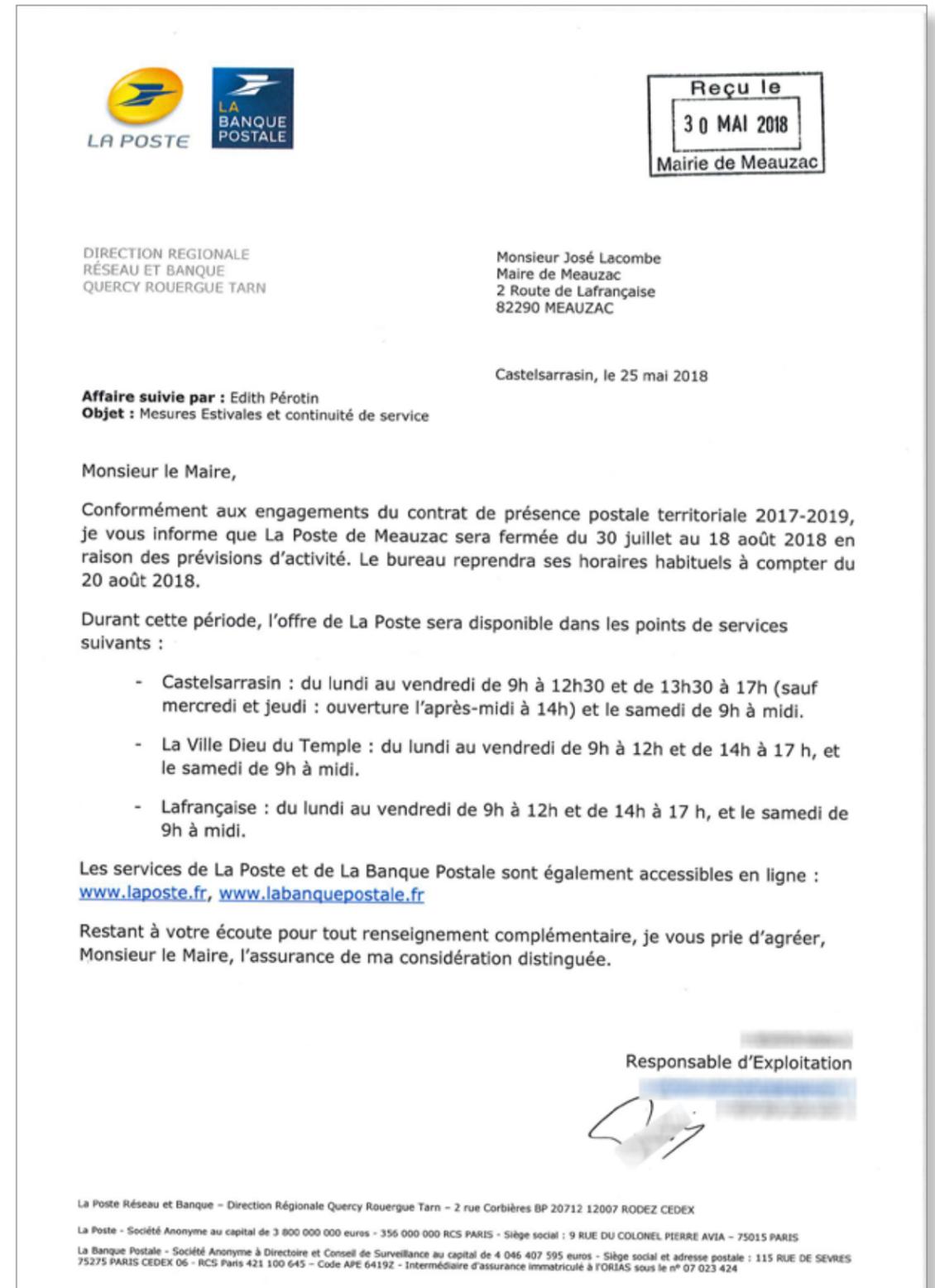
Information de la Poste de Meauzac

Monsieur le Maire de Meauzac a reçu le 30 mai 2018 un courrier l'informant que le bureau de Poste de Meauzac sera fermé du 30 juillet au 18 août 2018. Il ouvrira à nouveau ses portes le 20 août 2018.

La Direction régionale de la Poste invite les habitants de Meauzac à se reporter sur les bureaux de Poste des villages les plus proches.

Vous trouvez ci-contre une copie de ce courrier.

Courrier de la poste reçu à la Mairie de Meauzac le 30 mai 2018



Qualisol investit à Meauzac

Présent dans tout le département du Tarn-et-Garonne, le groupe QUALISOL contribue au maintien des commerces et des emplois sur le territoire.

A Meauzac, sur le même site, ce sont deux activités complémentaires que la Coopérative continue de développer :

Le dépôt agricole

Au service des agriculteurs, céréaliers, arboriculteurs, viticulteurs, maraîchers, éleveurs : ils s'y fournissent pour tous les approvisionnements nécessaires aux productions : semences, engrais, phytosanitaires, filets paragrêle, équipements de palissage, aliments du bétail... En période de moissons, ils y apportent également leurs céréales, stockées puis commercialisées par la coopérative.

Le Gamm vert village

Destiné au grand public : on vient y acheter du matériel de bricolage, des articles de jardin (terreau, arrosage...), des végétaux, des aliments et accessoires pour les animaux, des vêtements et chaussures pour les loisirs.

Gamm vert

Dans cet espace accueillant, Jean-Jacques et Nicolas vous conseillent pour mener à bien vos projets, et également vous faire découvrir la gamme de produits biologiques « Monbio » : farines, lin, épeautre, pois chiches, lentilles, haricots secs, tournesol décortiqué, graines de

chia... Qualisol a créé cette marque pour valoriser les productions 100% locales, cultivées par les agriculteurs adhérents, puis conditionnées et commercialisées par la coopérative dans les circuits de distribution « bio ».

Investissement à Meauzac

Au cours des derniers mois, un montant global de 350.000 € a été investi sur le site de Meauzac :

- de nouveaux boisseaux, pour rendre plus rapide et efficace la collecte des céréales,
- un pont-bascule plus long, accessible à tous les camions, et déplacé à un endroit plus approprié pour ne plus gêner l'entrée du magasin,
- un tapis-roulant à la sortie des cellules de stockage à plat pour limiter les poussières et l'utilisation du chariot manuscopique (réduisant ainsi les nuisances sonores),
- un goudronnage de l'ensemble du site, rendant l'accès plus accueillant et plus pratique.

Gageons que ces améliorations donneront envie aux agriculteurs de poursuivre plus que jamais leur activité avec la coopérative, et au grand public de (re) découvrir ce point de vente impliqué dans la vie de la commune.

Horaires d'ouverture du magasin

Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 18h30.

Samedi de 8h30 à 12 h et 14 h à 17 h 30.



L'espace accueillant de Gamm vert



« Aux portes du Quercy », le restaurant de Meauzac

Ce restaurant a été relancé grâce à la volonté de deux hommes. Le premier José Lacombe, maire de Meauzac, le second, Christophe Gros, boucher de son état.

José Lacombe, très impliqué dans l'activité du village, a permis l'installation d'une palette de commerces de qualité dont peu d'agglomérations, même plus importantes, peuvent s'enorgueillir. Cependant la relance du restaurant restait toujours délicate. La mairie, propriétaire des locaux, recherchait désespérément un professionnel pour redémarrer cette activité. Des tentatives ont été faites plus ou moins abouties.

De son côté, la boucherie de Christophe Gros, jumelée avec celle de Lafrançaise, est une référence dans la région pour la qualité de ses produits. Riche de ses succès, Christophe Gros souhaitait diversifier son activité sur Meauzac.

Les deux hommes se rencontrent. Leurs ambitions respectives se conjuguent. Des idées s'échangent... Pourquoi ne pas innover et lier les deux commerces, boucherie et restaurant ?

Le concept « Directement de la boucherie à l'assiette » vient de naître !

A Meauzac c'est l'évènement, le 19 septembre 2017 s'ouvre le restaurant !

Le succès est immédiat. Son excellente viande préparée et servie avec son accompagnement, arrosé d'un bon petit vin du pays, est un plat digne d'un grand chef !

Le « bouche à oreille » aidant, 15 jours après l'ouverture, la salle de 120 couverts est déjà pleine. Certains jours même, on est obligé de refuser du monde.

Puis, face à une demande de plus en plus forte, des repas de groupe sont organisés (anniversaire, assemblée générale, repas de famille, séminaire, ...). Le 25 mai, par exemple, le restaurant a reçu 100 convives de l'association du « Lions Club » qui fêtait ses 40 ans d'existence.

Meauzac a enfin son restaurant !

Jours d'ouverture

Le restaurant est ouvert du mardi au dimanche à midi ainsi que le samedi soir.

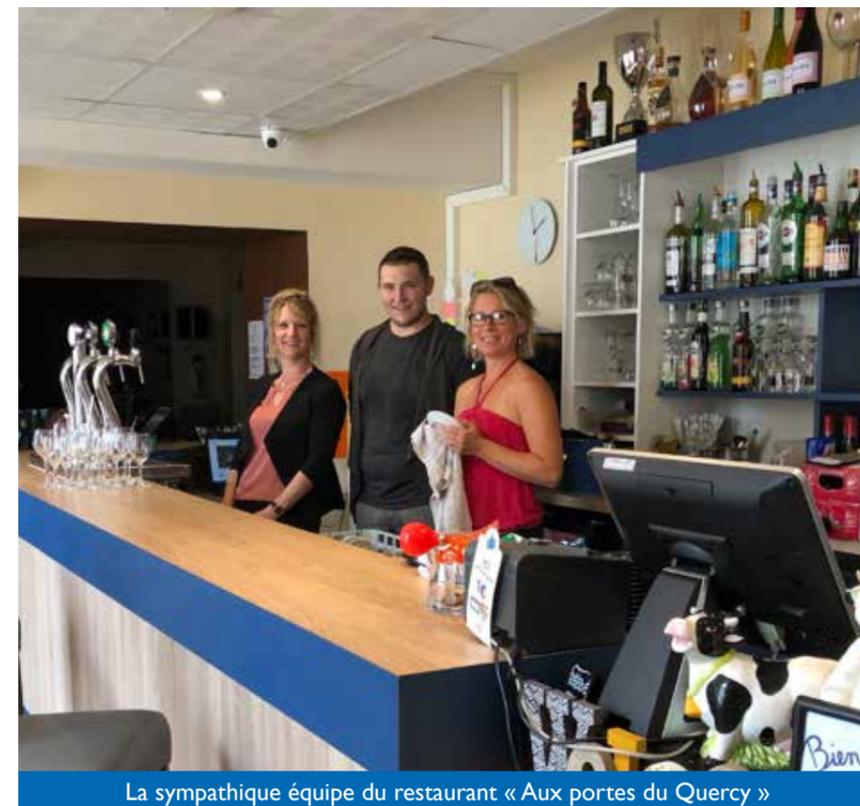
Si vous souhaitez organiser des repas (entre 20 et 120 personnes), le restaurant peut être ouvert tous les soirs sur réservation uniquement (sauf le lundi).

Adresse

2 a, route de Montech, 82290 Meauzac
Téléphone : 09 74 71 50 15



Entrez, le restaurant vous attend !



La sympathique équipe du restaurant « Aux portes du Quercy »



Le mot du Comité des fêtes de Meauzac

Tous les bénévoles vous remercient de votre participation lors de notre superbe soirée cabaret où nous avons vite dû afficher complet.

Plus de 300 personnes ont assisté à ce spectacle, où le Crazy Cabaret est venu spécialement de Toulouse dans notre village. Un maître de cérémonie a animé cette soirée du début du repas jusqu'au bout de la nuit. La bonne humeur était de mise tout comme les plumes et les paillettes...

Le super Loto

Notre super loto du vendredi 13 a fait carton plein ! Merci à tous d'avoir participé. Le comité est ravi d'avoir fait des heureux !

La fête du village

Nous nous consacrons désormais à la préparation de la fête du village. Vendredi 7 juillet, notre traditionnelle soirée pique-nique, où nous vous proposerons aussi saucisses, merguez frites. Cette année un DJ *Zykmobile* animera notre soirée.

Le samedi 8 juillet, Chris'animation fera vibrer notre soirée, où l'on vous pro-

posera comme chaque année un repas.

Dimanche 9 juillet, saucisses, merguez, frites seront à votre disposition. La mouclade sera évidemment au rendez-vous. Daniel Rebel vous fera danser sur le parquet, avec outre du musette, de la variété pour tous.

A 23 h notre traditionnel feu d'artifice qui sera offert comme tous les ans par la Mairie. N'hésitez pas à venir vous amuser avec nous, danser toute la nuit ou profiter de notre fête foraine.

Départ de notre Président

Après avoir développé notre comité, et apporter de nombreuses animations, le Président souhaite aujourd'hui se retirer et laisser la place à de nouvelles idées. C'est pourquoi le comité cherche aujourd'hui un nouveau Président, qui sera accompagné par celui qui nous quitte, afin d'assurer au mieux la succession. N'hésitez pas à vous faire connaître, à vous rapprocher de nous...

Renseignements

Téléphone : 06 04 09 17 88.

Mail : comitedesfetesmeauzac@orange.fr

Un compte facebook pour mieux nous suivre : [comitedesfetesmeauzac](https://www.facebook.com/comitedesfetesmeauzac).

Club de Tir de Meauzac AMTARC

Le club de tir de Meauzac a organisé sa 16^{ème} Bourse aux armes et militaria le 22 avril 2018 dans la salle des fêtes de la commune. La présence d'exposants proposant un très grand nombre d'articles a attiré un important public.

Le club de tir a le plaisir d'avoir un membre du club sélectionné en équipe de France pour les championnats du monde de ShotGun qui se dérouleront cette année au centre national de tir de Châteauroux.

AAPPMA La Gaule Meauzacaïse

L'association de pêche vous invite à son traditionnel concours le dimanche 24 juin 2018 aux lacs.

Au programme : Concours enfants le matin de 9 h 30 à 11 h 30. Kir offert par l'association. Repas à 13 h.

Concours adultes l'après-midi de

15 h 30 à 18 h 30.

Remise des récompenses à 19 h. Grillades et buvette en soirée.

Cette journée est très agréable et très conviviale pour tout le monde, nous espérons vous y voir nombreux pour partager cette journée avec vous !

Amicale des Jeunes d'antan de Meauzac - Barry d'Islemade

Tout d'abord, comme en 2017, la salle mise à la disposition par la mairie est restée ouverte pour que les membres qui désiraient se rencontrer pendant tout l'été, aient la possibilité de le faire, et ce à la demande des participants habituels.

D'ailleurs, nous tenons à préciser que toute personne, quelque soit son âge, peut prétendre participer à nos manifestations.

La seule condition est d'adhérer (pour la somme modique de 14 € pour l'année) à la fédération départementale qui régit notre association (loi de 1901). Nous souhaitons la bienvenue à tous nouveaux adhérents.

25 janvier 2018

Repas de le Coque des Rois à Barry d'Islemade. Au cours de ce repas, le roi et la reine de cette journée ont été tirés et un cadeau leur a été remis sous les applaudissements des personnes présentes. Un mini loto gratuit a ravi tout le monde.

4 mars 2018

Assemblée générale des Jeunes d'antan à la salle des fêtes de Meauzac. Cette Assemblée a eu lieu en présence de Mme la Présidente de la Fédération Départementale et de Messieurs les maires des

deux Communes. Comme les années précédentes cette Assemblée a été suivie d'un excellent repas et d'une très bonne animation.

9 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai 2018

Les entraînements de pétanque en vue des journées officielles de la Fédération ont eu lieu à Meauzac. Et, comme par le passé, ont été suivies d'un petit « gaillou » très convivial.

8 avril 2018

Notre loto a été un succès ; il se déroulait à la salle des fêtes de Meauzac.

15 mai 2018

demi finale à Monclar de Quercy.

20 mai 2018

Final à Montauban.

5 juin 2018

Repas de printemps à la salle des fêtes de Barry d'Islemade. Un mini loto sera proposé à la fin du repas.

Information complémentaire

Comme les autres années, la salle restera ouverte pour permettre aux habitués de continuer à jouer à leur jeu préféré. Bonnes vacances à toutes et tous.

Souvenir, souvenir...



Meauzac au temps des jeunes années des « jeunes d'antan »

TRT JUDO 82 : un club hyper dynamique !



UNE saison sportive 2017/2018 très positive avec des qualifications nationales et régionales pour nos juniors et seniors mais aussi nos minimes et benjamins.

Le club a enregistré cette année 239 licenciés dont 32 en sport adapté. Nous avons organisé deux lotos, ainsi que le traditionnel tournoi interclubs qui s'est tenu le week-end de Pâques et qui a remporté un beau succès avec plus de 250 participants venus de tout le département. La saison n'est pas tout à fait terminée, les dernières compétitions régionales et nationales approchent ainsi que l'animation éveil judo, la traditionnelle fête de fin de saison et deux sorties qui seront organisées à Walibi et Animaparc.

Mise à l'honneur

Mickaël Delon, notre enseignant, a été honoré à Paris le vendredi 23 mars 2018, au sein du CNOSF (comité national olympique et sportif français). Il a reçu le trophée espoir de l'arbitrage par l'AFCAM (association française du corps arbitral multisports), récompense qui concrétise de nombreuses années d'investissement. Félicitations !

Deux nouvelles ceintures noires et 3 nouveaux arbitres départementaux

Deux judokas ont marqué leurs derniers points le 1er avril dernier au passage de grade à Toulouse : Xavier Boulinguez et Gaëlle Claris deviennent ceintures noires. Le club, qui compte désormais 28 ceintures noires formées depuis sa création, les félicite !

Mathéo Esquié Fayolle, Clément et Xavier Boulinguez ont validé leur examen d'arbitrage en janvier dernier. Ils sont désormais arbitres départementaux.

Les résultats sportifs

Juniors - Seniors

Mathilde Demontfaucon termine 3ème de la demi-finale juniors à Méze en mars puis de la demi-finale seniors en avril à Toulouse (une performance !), se qualifiant ainsi à 2 championnats de France 1ère division. Elle a déjà participé le 13 mai aux « Frances » Juniors remportant 3 combats de haut vol, n'arrivant cependant à se classer malgré un bel en-

gagement. En novembre, elle sera opposée aux meilleures seniors françaises à Rouen. Nous lui souhaitons bonne chance.

Minimes

Lors des championnats départementaux en mars 2018, le club ramène 6 médailles d'or, 2 d'argent et 2 de bronze ; soit 10 qualifiés pour les phases régionales (1er club au classement).

A Tarbes sur les demi-finales régionales, Elona Demontfaucon et Antoine Delon terminent 2èmes de la compétition et se qualifient pour la finale qui aura lieu en novembre prochain. Un engagement à la hauteur des attentes des enseignants.

Benjamins

Lors du championnat départemental à Montauban, Julie Bonamour du Tartre se classe 2ème, Anays Martin et Colyne Omassi terminent 3èmes ; elles se qualifient pour le niveau supérieur.

A Tarbes sur les demi-finales régionales, Anays Martin termine 2ème et Colyne Omassi 3ème ; toutes deux se qualifient pour la finale régionale à Toulouse. Félicitations !

Sélection Coupe de France par équipes

Ayslinn Martin, Elise Mannella, Elona Demontfaucon, Juliette Heck, Trinity Brevet, Youna Ribard et Antoine Delon sont sélectionnés pour représenter le département à la Coupe de France par équipes à Villebon (91).

Thomas Faure est sélectionné en tant qu'arbitre et Océane Monthe Kamaha comme jeune reporter. Bravo à tous et bonne chance.

Un dojo intercommunal

Le club ne cesse de se moderniser, d'aller de l'avant, de mener à bien de nouveaux projets avec en ligne de mire l'idée un peu « folle » de la réalisation d'un dojo intercommunal...

Si vous êtes intéressé, le club organise 5 journées d'inscriptions à la salle des fêtes de Meauzac de 17h à 19h : les mardis 26 juin, 3 juillet et 4 septembre ainsi que les jeudis 28 juin et 6 septembre. Et rendez-vous le lundi 10 septembre 2018 pour la reprise !

Association Tennis Meauzac Barry (A.T.M.B.)

Cette année à lieu le 31ème tournoi de tennis de Meauzac. Il se déroule du 11 juin au 28 juillet.

Nous sommes heureux d'accueillir les nombreux participants qui concourent dans différentes catégories : simple hommes, double mixte et simple femme. La soirée de clôture du tournoi et de remise des prix aura lieu le vendredi 27 juillet au terrain municipal de Meauzac à partir de 19 h 30 (buvette et restauration sur place).

Concours de pétanque

Comme chaque année, un concours de pétanque est organisé à partir de 20 h tous les vendredis soir. Cette année encore, les concours de pétanque seront organisés par l'association de pétanque de la commune.

L'école de tennis

La saison de l'école de tennis s'achève en cette fin juin. Cinq groupes y ont par-

ticipé cette année dans diverses catégories d'âges. Jérôme Delile et Guillaume Granier dispensaient ces cours, les lundis et mardis soir.

L'école de tennis reprendra à la mi-septembre, pour cela 2 dates sont prévues pour les inscriptions les lundis 3 et 10 septembre à la petite salle des fêtes de Meauzac à partir de 18 h.

De plus, tous les soirs de la semaine durant le tournoi de tennis les inscriptions seront possible dès 18 h à la salle des associations de Meauzac.

Renseignements

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions (licences F.F.T., école de tennis...), vous pouvez contacter soit Monsieur Anthony Schotsmans (Président de l'association) au 06 63 46 02 99, soit Monsieur Jérôme Delile (Enseignant) au 06 50 81 18 06.



Club OASIS Gym

Nous sommes aujourd'hui en repos et profitons des bienfaits de notre année de travail. Les abdos, les fessiers, les étirements nous ont donnés une « forme d'enfer » pour passer de bonnes vacances.

C'est grâce à notre Prof Rodolphe, un gentil garçon plein d'énergie et de bonne humeur, si nous arrivons à surpasser nos courbatures. Il nous motive pour progresser, et par ses cours de fitness et de relaxation, il nous transmet la sérénité (hou que c'est bon).

Le Marathon

Les plus jeunes du groupe participent au Marathon ; c'est une grande fierté pour le Club, bravo les filles !

Départ de notre vice-présidente

A notre grand regret, notre vice-présidente se retire du bureau donc les cours de Zumba ainsi que ceux des enfants s'arrêtent. Le bénévolat, à un moment donné,

est lourd à gérer et la lassitude s'installe.

Pour toutes ces années passées au sein du Club, nous la remercions très sincèrement. Nous savons que la décision qu'elle a prise la chagrine beaucoup.

Merci Marcelle pour toutes ces années que nous avons passées ensemble au milieu des soucis mais aussi des fous rires et de partage dans beaucoup de domaines. Toutes ces heures au téléphone pour veiller à la bonne marche du Club. « Au fait on t'attend avec ton tapis et ta bouteille d'eau ». En tant que Présidente du Club j'espère que la relève va être assurée en apportant de nouvelles idées.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et faisons le vœux d'être encore plus nombreuses à la rentrée. « On vous attend »

Renseignements

Pour plus de renseignements contacter Madame Bousquet Françoise au 05 63 31 64 97 ou au 06 28 35 71 08

La reprise

Nos cours reprennent le deuxième lundi de septembre. Nous vous attendons pour partager ces bons moments de sports et d'amitiés.

Nous tenons à adresser nos remerciements à tous nos partenaires, aux élus et collectivités pour leur soutien.

Pour tout renseignement :
Mickaël Delon au 06 73 72 66 03
Laurent Marc au 06 76 01 42 52.
Notre site internet : www.trtjudo82.fr

Association des Parents d'Elèves de Meauzac



Nous organisons tout au long de l'année quelques manifestations (vide grenier, bourse aux jouets, loto...) afin de récolter des fonds, une aide financière supplémentaire apportée à l'école.

Cette année, grâce à l'implication des parents d'élèves, l'association (APEM) a pu renouveler les jeux de la garderie, offrir les cadeaux de Noël ainsi qu'un spectacle pour le carnaval de nos petits écoliers.

Le carnaval

Le 30 mars, nos efforts sur le carnaval ont marqués les esprits des enfants et des plus grands. Comme chaque année, nos enfants ont défilés dans notre belle commune jusqu'à la salle des fêtes et après un joli spectacle, nos enfants se sont réunis autour d'un goûter.

Prochaines manifestations

Comme l'année dernière, nous clôturerons cette période scolaire en vous

offrant le verre de l'amitié à la suite du spectacle de l'école, le 29 juin 2018. Nous poursuivrons cette soirée par un repas, pensez à réserver !

Nous ne perdons toutefois pas de vue les échéances futures et les années à venir, c'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider et plus particulièrement à l'occasion de notre *Grand vide grenier* annuel qui aura lieu le dimanche 9 septembre 2018.

Remerciements

À l'occasion de la parution de ce bulletin municipal, nous tenions à remercier Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale pour leur soutien, les commerçants, les institutrices, les ATSEM, ainsi que tous les parents d'élèves qui contribuent à la réussite de nos diverses manifestations.

Inscriptions et renseignements

tél. : 06-37-24-88-81
Mail : apem.meauzac@gmail.com

Association de Chasse Communale Agréé de Meauzac

Le 28 avril a eu lieu le repas de l'association de chasse où 50 personnes se sont retrouvées autour d'une ambiance conviviale pour déguster un civet de sanglier.

Assemblée Générale

Le 29 avril s'est tenue l'assemblée générale durant laquelle le président annonce que par manque de temps, il ne peut se représenter à son poste. Et cela bien que tout se passe très bien au niveau de l'association.

Le conseil d'administration s'est alors réuni pour élire un nouveau bureau dont voici les résultats : Président, Julien Menegon ; Vice-président, Sylvain Daniel ; Secrétaire, Yvon Sarraute ; Trésorier, Robert Lingua ; Membres, Roger Alexis et Antoine Molina.

Nous remercions Mr le maire d'avoir été présent à notre assemblée générale ainsi que pour son soutien à l'association de chasse.

La saison 2018

La saison a été excellente avec 39 battues organisées. Le plan de chasse chevreuil a été atteint, 7 sangliers prélevés ainsi que 15 renards. Pour le petit gibier, des lièvres et des faisans ont été prélevés. Nous n'avons, hélas, pas pu tout comptabiliser car certains carnets de prélèvement ne sont pas remplis correctement ou n'ont pas été ramenés à la fédération de chasse.

A cette occasion, nous tenons à remercier les meauzacais pour leur courtoisie lors des battues auprès de leur habitation.

Nous nous tenons toujours à votre disposition pour lutter contre les dégâts des nuisibles, n'hésitez pas à nous en faire part.

Cartes de membre

Les permanences pour la délivrance des cartes de membre se dérouleront dans la petite salle du foyer les vendredis 10 août et 7 septembre de 18 h à 20 h.

Football Terrasses Du Tarn

Nos équipes de jeunes évoluent désormais sur les terrains de Meauzac, Labastide du Temple et le terrain d'Albefeuille Lagarde en dépannage.

Pour les très jeunes c'est la commune de Saint Porquier qui les accueillent, avec depuis le début de cette saison des vestiaires neufs et la possibilité d'utiliser la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

De bons résultats

La qualité et les bons résultats continuent grâce au travail de nos éducateurs bénévoles qui sont tous diplômés, règlement oblige.

De très bons résultats dans beaucoup de tournois départementaux et hors département (31, 33, 65, 66, 81) ainsi que sur tous les plateaux, une très bonne saison aussi de nos U15 qui sont qualifiés pour la finale Challenge Trophée Sport 82, à disputer le 1er juin contre Corbarieu à Montech.

An cours des détectations départementales, Shems Bouzback, Harou Archambo, Théo Bosqué, Kyllian Lemaire et Béranger Bonnefous, se sont distingués, ces 2 derniers n'ont pas été retenus lors de la dernière étape qui ouvrait les portes du centre de formation de Castelmauou, 1300 joueurs

au départ en Midi Pyrénées, pour en retenir que 46 (1 seul du 82) encore bravo pour avoir brullement représenté le FTT.

Le loto, calendriers et goûter

Le prochain loto du club se déroulera à Meauzac le vendredi 02 novembre 2018.

Les calendriers du club seront mis en vente par les joueurs début décembre.

La date et le lieu du goûter de fin d'année sont en cours de décision.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du club, aura lieu le samedi 30 juin 2018 à 10 h 30 à la Maison des Associations de Meauzac (club Housse).

Le club remercie la municipalité de Meauzac et tous ses sponsors pour les aides matérielles et financières.

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous de la part du bureau FTT.

Renseignements

Pour tous renseignements sur le club vous pouvez vous adresser à Manu Delbouis au 07 75 21 50 10, à Valérie Lopez au 06 59 50 61 88 ou à Gérard Fargal au 06 81 69 77 79.



JSM Football

La saison 2017 - 2018 est maintenant terminée. Elle aura été marquée par d'excellents résultats de nos deux équipes.

Pour l'équipe 1, l'objectif d'accéder au niveau régional R3 a été atteint grâce au sérieux et l'implication de tous.

Pour l'équipe 2, le parcours a été tout aussi brillant avec seulement 2 défaites dans toute la saison. David Fabre et ses deux adjoints Philippe et Eddy peuvent être fier de leur parcours.

Pierre nous quitte

Je tiens à remercier le coach Pierre Mercier pour tout son travail et sa rigueur. Pierre a décidé de ne pas continuer l'aventure avec la JSM. Nous lui

souhaitons bonne chance pour la suite de sa carrière.

Nous aurons le plaisir d'accueillir un nouveau coach qui sera Jules Tchimbakala.

Remerciements

Je tiens à remercier nos 2 arbitres ainsi que l'ensemble des dirigeants du club qui œuvrent toute l'année pour que les joueurs puissent évoluer dans les meilleures conditions.

Merci également aux représentants des 2 municipalités de Meauzac et Barry d'Islemade pour leur soutien, à nos sponsors et à tous les sympathisants du club.

Bon repos à tous et Vive la JSM.

AMBAC

Association de Meauzac et Barry des Artisans et Commerçants

Ce nest pas moins de 20 artisans et commerçants qui pour cette deuxième année s'associent pour vous proposer des animations commerciales entre autre...

Dans le courant de l'année vous devriez trouver dans vos boîtes aux lettres un dépliant vous présentant nos adhérents tous métiers confondus qui se tiennent à votre disposition si besoin est ...

N'hésitez pas à faire appel à leurs services...

Comme l'an passé, nous vous proposeront notre repas annuel. La date du 29 septembre à été retenue. Nous espérons

cette année encore vous y voir aussi nombreux.

En décembre dernier, l'opération « les vitrines de Noël » ayant remporté un vif succès, nous serons heureux de la renouveler afin de récompenser par des cadeaux variés les heureux gagnants.

L'année 2018 devrait également se terminer par l'habituel petit déjeuner de Noël offert par vos commerçants et artisans, sans oublier les nombreuses surprises pour vos enfants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer un très bon été et de très bonnes vacances...



Le Club d'Amateurs d'Automobiles Anciennes (C3A)

L'association C3A, a été créée en 2012 par M. Serge Darènes domicilié à Meauzac. Ce club fait suite à un autre club de même nature bien plus ancien qu'il avait également créé.

En février 2018, M. Serge Darènes Président du C3A a souhaité laisser sa place de Président, tout en restant au sein du bureau de l'association afin de continuer à transmettre sa passion et sa flamme pour ces véhicules du temps passé, et il a été nommé Président d'honneur.

Le nouveau bureau

Il se compose : du Président M. Jean-Claude Mourgues, d'un Vice Président M. Michel Bousquet, d'un trésorier M. Joseph Finotto, d'un trésorier adjoint M. Ludovic Jacquel, d'une secrétaire Mme Dany Delord, d'un secrétaire adjoint M. Louis Castillo, d'un assesseur M. Thierry Tajan, et chargée de relations publiques Mme Déborah Viéra.

L'objectif du C3A

C'est de sauvegarder et valoriser ces mécaniques de plus en plus rares. Pour cela, il convient de permettre aux heureux propriétaires et passionnés des voitures anciennes de pouvoir se rencontrer et s'encourager à la conservation et à la reconnaissance du patrimoine que constituent les vieilles automobiles, souvent des chefs d'œuvres de nos aïeux. Il s'agit également de transmettre les connaissances de nos chers anciens pour l'entretien et

les réparations de ces mécaniques attachantes

Après la restauration de ces merveilles d'époque, le désir légitime est de les faire rouler, mais en les ménageant car elles sont si fragiles. Ainsi, nos voitures d'antan restaurées et à nouveau animées, continuent à parcourir nos routes et traverser nos villages comme lorsqu'elles furent achetées par nos grands-parents, voire nos arrière-grands-parents, au tout début du siècle dernier pour beaucoup.

Aujourd'hui, les radieux propriétaires de ces belles d'époque perpétuent la mémoire en les choyant en passionnés de cœur. Et, combien est agréable le parfum de ces habitacles à la vie renouvelée.

Des sorties à thème

Le C3A organise régulièrement de belles échappées. Le club propose à ses adhérents et aussi à tout propriétaire d'une voiture ancienne, dont tous deviennent ensuite des amis, des sorties à thème, notamment des balades touristiques, des journées portes ouvertes, des bourses d'échange, et des activités culturelles.

Pour l'année 2018 le calendrier des sorties est le suivant :

- dimanche 8 avril, sortie de printemps
- dimanche 10 juin, sortie 6 volts et 12 volts d'avant 1940
- dimanche 8 juillet, sortie des moules
- dimanche 16 septembre, sortie patrimoine
- dimanche 21 octobre, sortie des châtaignes
- dimanche 9 décembre, sortie des crèches.



Les correspondants du club :
Jean-Claude Mourgues : 06 84 04 78 96
mail : jcm.82@hotmail.fr
Michel Bousquet : 06 28 19 79 95
mail : michel.bousquet05@orange.fr
Siège social :
mairie de Meauzac 82290



La pétanque meauzacaise

Pour ce début d'année 2018, la pétanque meauzacaise a vu l'évolution du club avec 73 licenciés.

Les filles ont particulièrement représenté le club en remportant le titre de Championnes du Tarn et Garonne 4ème

division, et de plus finir en 8ème de finale de la Ligue à Foix pour leur première année.

le club organise un concours de plus cette année le 17 juin et leur concours habituel se déroulera le 6 août.

Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

LA TRADITIONNELLE « coque des Rois », début janvier, nous a donné l'occasion d'échanger vœux et bises de nouvel An tout en partageant coques et galettes dans un esprit de solidarité et dans une ambiance conviviale.

Notre loto a été à la hauteur de nos attentes et je profite de ce bulletin pour remercier chaleureusement, au nom des organisateurs, tous ceux qui nous ont fait l'amitié d'y participer afin de nous aider dans nos actions de devoir de mémoire.

L'Assemblée Générale

Cette année, l'assemblée générale de l'Amicale s'est déroulée dans la salle des fêtes d'Albefeuille-Lagarde en présence d'un maximum d'adhérents qui ont partagé un moment d'amitié et d'échanges, tout en prenant connaissance d'un point précis de la vie, du moral et des comptes financiers de l'association au cours de l'année écoulée.

Une cérémonie au monument aux morts du village, en présence de nos élus et de nos conseillers départementaux, mit fin à la partie officielle de l'AG.

Commémoration de la victoire des Alliés

La commémoration du 73^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (8 mai 1945) a eu lieu le dimanche 13 mai dans nos trois villages associés. Il est à souligner la présence fidèle de nos maires et de leurs adjoints, de nos conseillers départe-

mentaux, de nos pompiers du centre de secours de Lafrançaise ainsi que des porte-drapeaux avec leur drapeau des associations à caractère patriotique.

Comme à chaque cérémonie commémorative, nous avons pu apprécier la présence des écoliers de Barry d'Islemade et leur excellente prestation de notre hymne national qui a fait l'admiration de tous. Grand merci à eux, à la directrice de l'école, à ses collaboratrices ainsi qu'aux parents qui sont venus nombreux les encourager.

Le 11 novembre

Le 11 novembre prochain sera le dénouement des commémorations de la dernière année de la Grande Guerre. Prenons garde à certains médias ou certains bien-pensants qui voudraient remettre en cause le bienfondé de cette guerre, du sacrifice suprême de plus de 1.400.000 soldats tombaient au champ d'honneur pour la survie de la France. N'oublions jamais que c'est ce sacrifice humain exorbitant qui nous a permis de garder notre liberté, notre terre et nos valeurs et que sans combat et sans sacrifice un peuple ne peut survivre, fut-il persuadé ou animé par l'illusion que la nature humaine n'est faite que de bonté.

Alors prenons conscience de tous ceux qui se sont sacrifiés pour nous et rappelons-nous qu'ils ont des droits inaliénables. Il nous appartient donc, de les rendre inoubliables en s'investissant dans le devoir de mémoire afin de devenir des témoins et de rendre le souvenir vivace par la présence de nos enfants.



Le Tarot club des cinq communes

LE CLUB fêtera ses 10 années d'affiliation à la Fédération Française de Tarot le samedi 21 juillet 2018 à la Maison des Associations de Meauzac, en présence des ses 80 licenciés, dirigeants, et autres invités.

En attendant beaucoup de joueurs se déplacent hors département pour disputer des qualifications et des concours importants, comptants pour les classements fédéraux.

Le samedi 9 juin est programmé l'Assemblée Générale du Comité Midi Pyrénées de Tarot, à Meauzac, avec une journée de compétition, qualificative pour le Libre par 4.

Concours hebdomadaires

C'est toute l'année, les mercredi soir à 20 h 30, que se déroulent les concours hebdomadaires du club dans la Maisons des Associations de Meauzac.

La pratique de ce jeu reste ouverte à toutes et à tous. Il est aussi possible de découvrir ou s'entraîner les samedis après midi ou dimanche matin.

Au cours du mois de mars le club a été honoré par la participation à un de ses concours hebdomadaires de M. Emmanuel Stéfanazzi, Président National de la Fédération Française de Tarot.

Les cours

Les cours de tarot donnés par Franck Lenoir aux jeunes joueurs depuis 2 saisons dans les huit écoles primaires des communes voisines, portent leurs fruits.

Il est possible pour ses mêmes jeunes de venir pratiquer à la Maison des Associations de Meauzac le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30, pour des cours de perfectionnement avec support informatique. Pour les horaires, renseignements auprès de Franck au 06 22 06 10 64.

Tournoi des écoles de jeunes

Le Tournoi aura lieu le mercredi 4 juillet 2018 à Meauzac, de 13 h 30 à 17 h, inscriptions auprès de Franck.

Les Grands Prix

Le Grand prix de Meauzac est programmé les 19 et 20 octobre 2018 (vendredi 19 libre x 2 et quadrettes, samedi 20 à 14 h triplettes et libre parallèle, 21 h.

Le Grand Prix de Noël aura lieu cette année le mercredi 26 décembre 2018 à Meauzac, au programme : 14 h libre x 2 et à 21 h libre individuel..

Date du Loto du Tarot

Vendredi 4 janvier 2019 à 21 h à Meauzac.

Remerciements

Le tarot club des cinq communes, remercie la municipalité Meauzacaïse ainsi que tous les sponsors qui nous aident. Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

Renseignements sur le club

Contactez Gérard Fargal par téléphone au 06 81 69 77 79 ou par Email : tc5communes@hotmail.com



Champions Midi Pyrénées 2018 de libre par 4, (de gauche à droite) Franck Dupuy, Nadine Guinoni, Jean-Louis Benméziane, Jacques Lafage, licenciés du club et qualifiés pour aller disputer le titre national à Bagnoles de l'Orne (61) du 23 au 25 novembre 2018

Bon pied, bon œil

Il ne se passe pas une semaine où les acteurs de santé à travers la presse, la télévision, entre autre ne nous rappellent les bienfaits de l'activité physique sur notre santé.

C'est également vrai pour les séniors. Il n'y a pas d'âge pour pratiquer une activité physique, il faut juste trouver le cours qui sera adapté. Le crédo de notre association « adapter l'exercice à la personne et non la personne à l'exercice ».

Un éducateur sportif qualifié

Patrice notre éducateur sportif est en cours de formation avec réseau de Santé EFFORMIP (réseau mis en place par le professeur Rivière de l'hôpital de Ranguéil, mettant en relation les médecins, les patients et les éducateurs sportifs reconnus, travaille avec la CARSAT et il est également diététicien.

Des exercices adaptés à chaque personne

Quelque soit votre aptitude physique c'est dans la joie et la bonne humeur que Patrice vous fera faire de l'exercice. Son enseignement est bienveillant et adapté à chacun. De plus il prodigue quelques conseils pour améliorer le quotidien.

Voilà 12 ans que nous nous retrouvons, toujours plus nombreux avec une équipe qui s'étoffe et puisque ce n'est que du plaisir on se retrouvera à la rentrée avec l'espoir de vous y rencontrer.

Le succès de ce programme est réel et son efficacité n'est plus à démontrer. Notre santé est un bien précieux et nous avons tous un rôle à jouer pour la conserver.

Partenariat avec la CARSAT*

Cette année en partenariat avec la CARSAT un atelier de prévention des chutes, PIED (Programme Intégré d'Equilibre Dynamique), validé et reconnu par le Ministère de la Santé et des Sports, l'INPES (Institut National de Prévention et de Santé) a été mis en place à Albefeuille Lagarge et les Meuzacais ont pu y participer.

Travailler l'équilibre

L'équilibre est une fonction sensible à la stimulation. Il peut se rééduquer, mais surtout, il doit se travailler tout au long de la vie. Il faut savoir qu'un tiers des personnes de plus de soixante cinq ans sont concernées par les chutes qui provoquent 450 000 blessures, 110 000 hospitalisations, 9 000 décès.

Alors pour avoir « bon pied, bon œil » dans votre vie n'hésitez plus, rejoignez nous, le meilleur accueil vous sera réservé.

Renseignements

Pour toutes informations ou inscription, vous pouvez appeler Brigitte Mieulet au 05.63.67.45.02 ou 06.84.14.31.75 ou encore brigitte.mieulet@gmail.com

* CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail



Communauté de communes

Coteaux et plaines du pays lafrançaisain

Adresse

33, rue Mary Lafon 82130 Lafrançaise
Tél : 05 63 65 91 90

Les contacts

Certaines compétences qui étaient du ressort de la commune ont été transférées à la Communauté de Communes.

Personnes à contacter pour toutes questions relatives aux domaines mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Compétences	Contact	Adresse et téléphone
Maison de Services au public	05 63 65 91 90	33, rue Mary Lafon Lafrançaise
Tourisme	Office du tourisme 05 63 65 91 10	Place de la République Lafrançaise
Voirie	Julien Moro 05 63 65 91 90	33, rue Mary Lafon Lafrançaise
Ordures ménagères	Sieeom Sud Quercy 05 63 26 49 67	4, ZA du Rival-Haut Lafrançaise
Relais assistantes	Magali Stein-Guillois 05 63 31 59 48	4 bis route de Lafrançaise Meuzac
Crèche	Brigitte Bronori 05 63 65 44 08	1 ch du Petit Prince Labastide du Temple
ALAE Centre de loisirs	Aurore Deromas 05 63 02 10 55	33, rue Mary Lafon Lafrançaise

Déchetteries

L'ACCÈS aux 3 déchetteries de la nouvelle Communauté de communes est autorisé à l'ensemble des habitants de Meuzac avec un seul badge.

Ce badge est reçu en lieu et place de celui de TP2C ou à demander sur place.

Jours d'ouverture

Attention, du fait de cette nouvelle organisation, les jours d'ouverture et les horaires des différentes déchetteries sont modifiés. Vous trouverez ci-dessous les informations correspondant à chacune des déchetteries.

Barry d'Islemade

Route de Montech
Tél. : 05.63.26.49.67
Mardi-Jeudi-Samedi :
9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h

Lafrançaise

ZA du Rival-Haut
Tél. : 05.63.26.49.67
Lundi-Mercredi-Vendredi-Samedi :
9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h

Lauzerte

Lieu-dit Auléry
Tél. : 05.63.39.88.95
Mercredi-Vendredi-Samedi :
9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h



Mairie

2, route de Lafrançaise 82 290 Meauzac
 tél : 05 63 31 64 98 - Fax : 05 63 31 53 86
 mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat

Stéphanie Duchet - Christelle Bergandy

Horaires d'ouverture

Du lundi au mercredi : de 8 h 30 à 12 h
 30 et de 14 h à 18 h
 Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 (fermé
 l'après-midi)
 Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h
 à 17 h

Bureau de Poste

5, place du 8 mai 1945 - 82290 Meauzac
 tél : 05.63.31.55.14
 Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h.
 Fermé le lundi.
 Levée du courrier du lundi au vendredi :
 14 h 30, samedi : 11 h 30

Bibliothèque

Ouverte le samedi de 11h à 12 h.
 L'inscription pour les adultes et les en-
 fants est gratuite.

Location salle des fêtes

Informations et réservations :
 Mr Yves Salitot
 05.63.31.65.69 ou 06.11.39.80.68

Tarifs

Grande salle et petite salle 100 €,
 pour les Meauzacais et 350 €,
 pour les extérieurs (caution : 350 €)
 Petite salle seule : 30 €
 Table : 1 € -
 Chaise : 0,25 €
 (caution : 50 €)

Contrat et assurances

Toute réservation est soumise à la signa-
 ture d'un contrat et à la production d'une
 attestation d'assurance en responsabilité
 civile pour les locations de salle.

Terrain de tennis

La clé est disponible à la mairie aux
 heures d'ouverture.

Préfecture - Alerte météo

Les bulletins d'alerte météo sont consul-
 tables sur le répondeur de la Préfecture
 au 0.821.00.32.82

Assistances sociales

Centre Médico-Social,
 22 r. de la Mouline 82100 Castelsarrasin
 Pour tous rendez-vous, contacter le
 standard au 05.63.95.03.30

Site internet officiel de l'administration française

Le site www.service-public.fr indique les
 droits et démarches à accomplir dans tous
 les domaines de la vie courante (famille,
 justice, loisirs, logement...). Un compte
 personnel peut être créé notamment
 pour effectuer des démarches en ligne
 telles que les changements d'adresse, de
 carte grise....

Ecoles maternelle et élémentaire

Tél : 05.63.31.62.76

Assistances maternelles

Liste diffusée par le Conseil Général de
 Tarn-et-Garonne du 1 août 2017



Entrée de la Mairie de Meauzac

Infos pratiques

ENEDIS/ERDF
 Raccordement réseau : 09.69.32.18.63

Syndicat des Eaux
 Castelsarrasin : 05.63.32.21.88

Nom	Adresse	Téléphone
Dorothee Astie	945 route des Graves	09.52.54.79.52
Isabelle Fried	236 chemin de Peyroutas	06.19.74.62.07
Camille Favre	10 bis, rue du domaine du Lac	06.73.12.51.28
Delphine Issanchou	653 chemin de Bernon	05.63.31.67.04
Marie-Ange Jouany	406 chemin de Boutounelle	05.63.31.53.78
Mélanie Mazuc	425, chemin de Peyroutas	06.86.75.94.13
Chantal Sandrini	73 rue de Temple	05.63.67.38.01
Marie-Chr. Sieurac	1552 route de Montech	05.63.31.52.88
Gréta Stercklen	6 rue Domaine du Lac	05.63.67.35.81

Meauzac informations n° 36 - juin 2018

Directeur de publication : José Lacombe
 Photos : Jacqueline Gabillon
 Mise en page : Roland Gabillon

Les Commerçants

Boulangerie Pâtisserie

Sandrine et Cyril Labat : 05.63.31.64.97

Boucherie Charcuterie Traiteur

Christophe Gros : 05.63.31.64.93

Epicerie « Utile »

Martine Nondier : 05.63.31.64.70

Gamm Vert / Qualisol (Sodival)

05.63.31.64.38

Institut de Beauté « L'Embellie »

Sonia Marty : 05.63.30.64.05

Lookceram

Import-export céramiques & sanitaires
Vincentourg : 07.89.87.34.82

Restaurant « De la boucherie à l'assiette »

Christophe Gros : 09.74.71.50.15

Salon de coiffure « H&L Coiffure »

Isabelle Ginestet : 05.63.30.67.22

Traiteur

Patrice Fontanel : 06.23.16.49.72

Les Artisans

Architecture d'intérieur

Richard et Axelle Munch (Synapsis) :
05.63.26.11.16

Electricité

Frédéric Servat : 06.75.61.68.33
Christophe Servat : 06 84 18 74 50

Etanchéité

Gaëtan Didier (ARTYBAT) : 05.63.67.39.04

Pose de revêtements sols et murs

Morgan Delon Nouyer (MEN Sol) :
06.76.04.55.03

Métallerie / Serrurerie / Multiservices

Jérémy Guiche : 06.23.25.24.83

Maçonnerie / couverture / charpente

Olivier Servat (Servat Père et Fils) :
06.86.00.19.80

Maçonnerie/carrelage/plaque au plâtre

Julio Castro (ATC) : 06 29 96 36 52

Ferronnerie d'art/Portail / Serrure

Jean-Luc Teixeira : 06.50.77.38.44

Peintre

Joël Vallez : 05.63.31.70.25

Multi activités

Patrick Bessières : 06.61.85.49.77

Menuiserie / serrurerie

Denis Bonnardot : 06.78.10.85.70
André Castagné : 05.63.31.64.25
Franck Fuste (FC Pose) : 05.63.63.31.92

Gouttières / tuyaux

Sébastien Fanet (Dal'alu) : 06.27.49.30.31

Sécurité incendie / extincteurs

Benoît Ramet (BSI82) : 06.68.21.07.07

Plaquiste jointeur

Jonathan Rivals (JRP) : 06.79.21.55.88

Plomberie

Patrick Jouve (J2P) : 06.80.85.76.46
Quentin Montaigut : 06.71.97.16.72

Graphiste

Patrick Bacqué : 05.63.28.00.63

Musique / sonorisation

Gilles Gerla (Audiopromusic) :
06.67.08.53.31

Horticulture

Christiane Lasaygues : 06.45.69.28.90

Créations florales sur commande

Isabelle Delchidre (ID Flore) :
06.60.58.77.56
Myriam Terrier : 06.01.98.20.47

Entretien de jardins

Frédéric Ghigo (Fi-vert) : 06 21 02 44 32
Fabienne Jean Louis : 06.84.98.89.67
Frédéric Peyras : 06.83.10.14.40

Chauffeur privé

Sébastien Quenolle : 06.86.26.39.77

Nettoyage de bâtiments

Christelle Da Silva (DSA Nettoyage) :
06.81.82.32.78

Garage automobile

Thomas Hivernet / Luciano Di Bacco :
09.82.61.19.00

Les professions médicales

Infirmières

Mme Capdeville Van Hamme et
Mme Dompeyre : 05.63.31.88.50

Kinésithérapie/Ostéopathie/ Sophrologie

Cabinet S.C.I JLV : 05.63.31.50.36

Médecine générale

M. Seghier : 05.63.31.64.81
M. Baptiste (mercredi sans rdv et Jeudi
a.m. sur rdv) : 05.63.65.31.83

Pharmacie

Mme Gard : 05.63.31.63.55

Nouvelle Kinésithérapeute

A compter du 16 juillet 2018, Lise Verhulst exercera son activité de kinésithérapeute - ostéopathe au cabinet paramédical de Lestang, situé 451 Chemin de Peyroutas à Meauzac.

Elle reçoit sur rendez-vous.

tél. : 06 63 58 46 82

mail : lise.verhulst@orange.fr

Les gîtes

Ecologite Les Sureaux

Bernard Simon & Chantal Rouard :
06.75.74.32.69

Gîte de France/loisirs 82

Yannick Langlade : 05.63.31.53.36

Manoir des Chanterelles

Sylvain Brard : 05.63.24.60.70

Le site internet de votre pharmacie

<https://pharmaciemeauzac.pharminfo.fr>

Dans sa constante recherche d'amélioration de ses services, la pharmacie de Meauzac a mis en ligne un nouveau site internet dans lequel sont présentés les produits et les promotions du mois. Vous pourrez ainsi les commander directement par mail.

Si vous avez une ordonnance, en la photographiant ou en la scannant, vous pourrez nous la faire parvenir grâce à un espace prévu à cet effet. Vous serez alors prévenu dès que vos médicaments seront prêts à être retirés.

Par ailleurs, il est toujours possible de déposer votre ordonnance dans la boîte aux lettres de la pharmacie. Sachez enfin que vous bénéficiez de 10% de remise le samedi sur la parapharmacie.